

Le mardi 04/02, le tribunal de commerce de Sarreguemines/57 doit trancher sur le sort de la cinquantaine de salariés de [LES CERAMIQUES DE FORBACH](#) / T : 03.87.85.49.90. La société a été placée en redressement judiciaire en décembre et attendait un éventuel repreneur. En vain, la seule offre posée sur la table étant jugée plus que floue. On évoquait même récemment une liquidation anticipée, mais cela n'a pas empêché les syndicats de se rendre, avec leur avocat, Me Ralph Blindauer, à Bercy, avant-hier mercredi 29/01. Ils ont été reçus par une délégation interministérielle et ont pu exprimer leur colère face à ce nouveau plan de liquidation, mais aussi leurs craintes sur les suites.